

Doctorat en gestion des ressources maritimes - 3553

CRÉDITS :

90 crédits, Troisième cycle

GRADE, DIPLÔME OU ATTESTATION :

Philosophiae doctor (Ph.D.)

OBJECTIFS :

Ce programme s'adresse aux personnes désireuses de contribuer au développement des connaissances dans un des domaines reliés à l'utilisation optimale des ressources et de l'environnement maritime, et intéressées par les modèles de politiques publiques et de prise de décision dans ce secteur.

Ils ont des profils disciplinaires variés (biologie, droit, économie, géographie, gestion) et proviennent de pays diversifiés (Canada, Antilles, Amérique du Sud, Europe, Afrique, Vietnam).

Les programmes d'études avancées en gestion des ressources maritimes visent à former des gestionnaires capables d'intégrer des connaissances multiples dans la prise de décision, tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Ces gestionnaires devront avoir une connaissance approfondie des caractéristiques sociales et économiques du milieu maritime ainsi qu'une bonne compréhension des interactions entre ces caractéristiques et celles du milieu naturel. Les gestionnaires compétents et efficaces de demain seront ceux qui auront réussi l'intégration de ces connaissances multidisciplinaires.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	TP	✓	✓	✓			

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Le candidat doit détenir le grade de maître ou l'équivalent, dans un domaine de la gestion ou de l'administration ou de l'économie ou en sciences de la nature appliquées au secteur maritime ou dans toute autre discipline pertinente au champ d'études, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3.

Eu égard aux caractéristiques du dossier de candidature, le comité de sélection pourra admettre définitivement, admettre en propédeutique ou imposer des cours d'appoint.

La propédeutique a une durée maximale de trois trimestres et elle comporte au moins neuf crédits et, au plus, 18 crédits de cours du second cycle. Cette propédeutique devra permettre de qualifier le candidat en matière de fondement de la gestion appliquée aux ressources maritimes. L'Université peut donc permettre que l'étudiant en propédeutique s'inscrive à des cours du programme auquel il se prépare pour un maximum de six crédits. Un étudiant qui réussit son programme de propédeutique aux conditions fixées par l'Université du Québec à Rimouski est admis au programme de doctorat (Art. 10, Règlement 6 de l'UQAR).

Pour un candidat en provenance des sciences de la gestion, de l'administration ou de l'économie et ne disposant d'aucune formation et expérience en lien avec les ressources maritimes, des cours de propédeutique en sciences de la mer pourront être imposés.

Pour un candidat en provenance des sciences de la nature ou d'une autre discipline et ne disposant d'aucune formation et expérience en matière de gestion des ressources maritimes, des cours de propédeutique dans les sciences de la gestion, de l'administration ou de l'économie pourront être imposés.

Certains cours d'appoint pourront être requis selon le profil d'intérêt scientifique du candidat, le maximum est de neuf crédits et ils doivent être réussis dans les trois trimestres suivant la première inscription au doctorat pour que le candidat soit définitivement admis. Ces cours sont choisis à l'intérieur de la banque d'activités de la maîtrise en gestion des ressources maritimes.

Le candidat doit avoir une connaissance adéquate de la langue française (parlée et écrite). Le champ scientifique exige également une connaissance fonctionnelle de

la langue anglaise.

Il devra, au moment du dépôt de sa demande d'admission, avoir reçu l'acceptation de principe d'un directeur de thèse (Art. 63, Règlement 6 de l'UQAR). Le programme accepte normalement les candidatures au trimestre d'automne. Cependant, des candidatures peuvent exceptionnellement être acceptées aux trimestres d'hiver et d'été.

Le comité de programme évaluera la pertinence d'admettre un candidat à partir du dossier académique, des trois lettres de recommandation, d'une brève présentation des intérêts de recherche, d'une éventuelle entrevue avec le candidat.

PLAN DE FORMATION :

Trente crédits de cours obligatoires, soit les suivants :

GRM90006	Épistémologie et méthodologie en gestion des ressources maritimes (3 cr.)
GRM90506	Séminaire d'intégration sur le développement durable des usages maritimes (3 cr.)
GRM91003	Séminaire sur les modélisations pour l'aide à la décision et à la concertation en gestion des ressources maritimes (6 cr.)
GRM92003	Écosystèmes et interactions dans le domaine marin (3 cr.)
GRM93006	Proposition de recherche (6 cr.)
GRM94006	Examen de synthèse (6 cr.)
GRM95003	Séminaire sur l'avancement du projet de thèse (3 cr.)

Pour compléter son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit rédiger une thèse de 60 crédits.

THESE60	Thèse (60 cr.)
---------	----------------

GRM90006**Épistémologie et méthodologie en gestion des ressources maritimes**

Objectif : L'objectif fondamental de ce cours est d'exposer l'étudiant aux différentes options paradigmatiques et méthodologiques auxquelles il sera confronté dans le programme.

Contenu : Les grands enjeux de l'épistémologie contemporaine y seront discutés et la personne inscrite aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. La personne sera donc sensible aux grands débats sur la scientificité qui façonnent les formes contemporaines de la science et se devra de savoir repérer les formes contemporaines de production des connaissances scientifiques en gestion des ressources maritimes. Les principales approches méthodologiques permettant de cerner et de comprendre, dans toute sa complexité, l'objet central de recherche du programme, y seront présentées et discutées. Ainsi, on y abordera les processus de création et de validation des connaissances tant dans les sciences de la nature que dans les sciences de la gestion et de l'économie (approche hypothético-déductive, inductive, abductive, techniques qualitatives et quantitatives utilisées en gestion des ressources maritimes, modélisation et pensée critique, etc.). Enfin, les aspects pratiques, institutionnels et relationnels du métier de chercheur feront également l'objet de discussions dans ce cours.

GRM90506**Séminaire d'intégration sur le développement durable des usages maritimes**

Objectif : L'objectif de ce cours est de dégager des points de vues interdisciplinaires face aux problèmes de développement durable des usages maritimes. Pour ce faire, il sera nécessaire de situer la problématique de la gestion des ressources maritimes dans son contexte politique, économique, social et environnemental. L'étudiant sera ainsi mieux en mesure d'évaluer la contribution des sciences de la gestion et des sciences économiques au développement durable des usages maritimes.

Contenu : Plusieurs thèmes seront abordés et les points de vue d'autres disciplines des sciences humaines et sociales seront présentés par des experts. Étude des changements technologiques et de l'émergence de nouveaux usages des ressources maritimes. Rôles de l'état et gouvernance. Consultation, concertation et activités à risque. Usages avec prélèvement de ressources et usages sans prélèvement. Perspectives différentes sur les changements climatiques, impacts sur les usages maritimes et adaptations possibles.

GRM91003**Séminaire sur les modélisations pour l'aide à la décision et à la concertation en gestion des ressources maritimes**

Objectif : Le séminaire a pour objectif de donner une formation d'ensemble sur les méthodes d'aide à la décision et à la concertation permettant aux étudiants d'être en mesure de faire face à la complexité des situations décisionnelles auxquelles sont confrontés les agents économiques publics et privés qui font usage du domaine maritime: pêche, transport maritime, éco-tourisme, aquaculture, etc. Ces situations font participer différentes catégories d'acteurs (élus, administrations, opérateurs publics et privés, associations, public), se situant à différents niveaux décisionnels (local, régional, provincial, etc...) et avec des intérêts en jeu (critères) multiples. Par ailleurs, ces situations décisionnelles sont relatives à l'espace: il s'agit de déterminer [quoi faire où]. D'autre part, ces situations sont complexes car il faut conjuguer avec l'incertitude (le risque) et les possibles conflits dans la gestion de la décision collective.

Contenu : Ainsi, le séminaire traitera des méthodes permettant d'aborder des situations avec un ou plusieurs décideurs, utilisant plusieurs critères en situation déterministe ou non. La théorie des jeux, l'analyse statistique de la décision, les méthodes d'aide à la décision multicritère et la programmation multiobjectif seront présentées. Les concepts et modèles reliés à la décision collective et à la concertation seront étudiés. Ces modèles et méthodes seront illustrées à partir de situations décisionnelles diverses dont la solution est généralement facilitée par un support informatique.

GRM92003**Écosystèmes et interactions dans le domaine marin**

Objectif : L'objectif du cours est de comprendre les interactions entre les différentes composantes biogéophysiques de l'environnement marin et entre le milieu et les activités humaines dans la perspective de l'aménagement des ressources. Les questions seront abordées selon un angle systémique. Il s'agira aussi de comprendre en quoi la dynamique propre de l'environnement peut être une contrainte au processus de gestion.

Contenu : Rappel des processus écologiques fondamentaux: dynamique de populations, prédation, compétition, capacité de support, biodiversité, notion d'habitat. Interactions entre environnement physique et systèmes biologiques. Dynamique des systèmes environnementaux: flux d'information, d'énergie et de matière, phénomènes de rétroaction. Les principes de l'étude des systèmes marins, modélisation et simulation: approche analytique, approche systémique, variabilité, incertitude et gestions. Durabilité, approche de précaution, gestion écosystémique. L'être humain comme élément de l'écosystème: interactions multidisciplinaires et gestion intégrée.

GRM93006**Proposition de recherche**

Objectif : Le cours a comme objectif d'acquérir les connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques nécessaires à la réalisation d'un projet de recherche. Rédiger, proposer et défendre une proposition de thèse.

Contenu : La formule de cours est adaptée aux besoins et aux champs d'intérêt de l'étudiant. Il pourra s'agir de cours théoriques additionnels, d'un programme de lectures dirigées, de séjours en milieu professionnel. Les activités sont étalées sur deux trimestres au terme desquels l'étudiant ou l'étudiante doit déposer une proposition de recherche et la défendre publiquement, l'objectif étant de vérifier la pertinence et la faisabilité du projet ainsi que d'évaluer la qualité de la démarche envisagée.

GRM94006**Examen de synthèse**

Objectif : L'examen de synthèse fait partie intégrante du cheminement académique de l'étudiant. Il vise à s'assurer que le candidat a acquis les connaissances et les pratiques de recherche et d'intervention propres à son champ d'étude ainsi que sa capacité à intégrer les connaissances acquises avant d'entreprendre un projet de développement de connaissances nouvelles dans son projet de thèse.

Contenu : Le jury d'examen verra à évaluer la capacité de l'étudiant à intégrer les connaissances acquises. L'Université veillera à ce que ces différentes modalités de l'examen de synthèse soient énoncées et précisées dans le plan du cours. La composition du jury sera adaptée au projet du candidat afin de s'assurer de ses connaissances. Un comité de trois professeurs prépare trois questions qui seront soumises à l'étudiant à la fin du second trimestre de la première année d'inscription. L'étudiant dispose ainsi de tout l'été pour travailler sur les sujets proposés. Au cours du premier trimestre de la seconde année d'inscription, l'étudiant devra remettre par écrit ses réponses. Les professeurs déterminent la note accordée à l'étudiant et le président du jury l'informe par lettre, en faisant une ou des recommandations s'il y a lieu.

GRM95003**Séminaire sur l'avancement du projet de thèse**

Objectif : Le séminaire permet à l'étudiant de présenter les résultats préliminaires et l'avancement du projet de recherche.

Contenu : Ce séminaire se déroule devant le comité de thèse, il est également ouvert au public. La supervision du cours est sous forme tutorale et le professeur responsable de cette activité est généralement le directeur de recherche.